

SOCIETE FERMIERE DU CASINO MUNICIPAL DE CANNES

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE AU 30 AVRIL 2010

Société Fermière du Casino Municipal de Cannes (SFCMC)
Société anonyme au capital de 2 102 184 euros
Siège social : 1 Espace Lucien Barrière 06400 CANNES
695 720 284 R.C.S. CANNES

Sommaire

	Pages
Déclaration des personnes responsables	2
Rapport d'activité	3
Comptes consolidés et annexe	11
Rapport des Commissaires aux Comptes	36

DECLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES

Responsable du Rapport financier Semestriel

Monsieur Alain Fabre, Directeur Général, nommé le 19 décembre 2008, avec effet au 19 janvier 2009.

Attestation

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Contact Investisseurs

Responsable de l'information, de la communication financière et des relations avec les actionnaires

Madame Martine Pedram, Directeur Administratif et Financier

Téléphone : 04.92.98.78.00

Télécopie : 04.92.98.78.79

1, Espace Lucien Barrière

06400 Cannes

SOCIETE FERMIERE DU CASINO MUNICIPAL DE CANNES

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE AU 30 AVRIL 2010 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

FAITS MARQUANTS DU SEMESTRE

Situation économique

Le contexte économique reste déprimé. Le secteur machines à sous du casino Croisette est en décroissance de 11% à fin avril en terme de produit brut, décroissance fortement impactée par les travaux de rénovation menés par le Palais des Festivals ; la restauration congrès et séminaire du casino est en forte chute.

L'hôtellerie est en meilleure position grâce à des établissements entièrement rénovés, mais souffre d'une forte pression sur les prix.

Ouverture de la nouvelle aile du Majestic

Après 3 années de travaux, une fermeture de 4 mois en 2008 et de 2 mois en 2010 (18 décembre 2009 au 13 février 2010), l'hôtel a ouvert la nouvelle aile au public en avril 2010. Cette extension de près de 10 000 m² comporte notamment 44 suites, 2 suites de prestige, dont une suite labellisée Dior, un SPA et une salle plénière de 300 m². Le montant total des travaux est de 31 M€, dont 14 M€ au cours du premier semestre 2010. Le Majestic a rénové la salle du Fouquet's et crée un restaurant « La Petite Maison de Nicole ». L'hôtel avait également mené en 2008 une rénovation complète de l'aile actuelle et crée une boutique de 340 m² (exploitée actuellement sous enseigne Gucci)

Le groupe a également construit une surface commerciale de 3 nouvelles boutiques en 2010. Le montant des investissements réalisés par le Groupe depuis 3 années s'élève à 72M€ (en ce compris le coût d'acquisition du terrain de la Banque de France).

Dénouement de l'opération de vente en l'état futur d'achèvement conclue entre la société du Majestic et la SCI 8 Cannes Croisette le 9 novembre 2007.

Pour mémoire, l'emprise foncière du bâtiment de la Banque de France a été divisée en deux volumes, Société Immobilière et d'Exploitation de l'Hôtel Majestic (« SIEHM ») ayant vocation à recueillir le volume « Extension de l'Hôtel à construire », comprenant un ensemble de locaux à usage d'hôtel et de locaux annexes, et la SCI 8 Cannes Croisette, filiale à 100% de SFCMC, ayant vocation à recueillir le volume « Commerce à construire », comprenant un ensemble de locaux à usage de boutique.

L'allocation de ces actifs entre ces deux sociétés permet un meilleur suivi de l'exploitation et des résultats de chacune de leurs activités.

Pour optimiser les conditions de financement de cette opération, l'opération a été structurée de la manière suivante :

- la SCI 8 Cannes Croisette a acquis, le 9 Novembre 2007, le volume « Extension de l'immeuble à construire » au prix de 19M€, puis a immédiatement consenti à SIEHM un bail à construction d'une durée de 40 années, au terme duquel SIEHM accèdera à la propriété de ce volume sans indemnité ;

- SIEHM a acquis le volume « Commerce à construire » au prix de 9M€, puis a immédiatement rétrocédé à la SCI 8 Cannes Croisette le terrain et les constructions en l'état de futur achèvement au prix de 16,4M€ par un contrat en date du 9 novembre 2007.

Cette dernière opération s'est dénouée en avril 2010 après le complet achèvement des boutiques édifiées sur le volume « Commerce à construire » et le transfert de la propriété des actifs et stock immobiliers correspondants à SCI 8 Cannes Croisette.

SIEHM a enregistré en conséquence une plus value exceptionnelle de 3,8 M€ dans les comptes sociaux. Cette opération étant interne au Groupe, la plus value est neutralisée dans les comptes consolidés.

Libéralisation des jeux d'argent en ligne et baisse du prélèvement des jeux

La loi n° 2010- 476 du 12 mai 2010 relative à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne libéralise les jeux en ligne qu'elle encadre strictement.

Deux de ses articles concernent les casinos « physiques ».

L'article 3 de la loi du 12 mai 2010 institue auprès du Premier Ministre un comité consultatif des jeux ayant compétence sur l'ensemble des jeux d'argent et de hasard, chargé de centraliser les informations en provenance des autorités de contrôle et des opérateurs de jeux, d'assurer la cohérence de la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard, et d'émettre des avis sur l'ensemble des questions relatives à ce secteur et sur l'information du public concernant les dangers du jeu excessif. Ce comité comprend une commission consultative pour la mise en œuvre de la politique d'encadrement des jeux de cercles et de casinos, qui est chargée d'examiner les demandes d'autorisation ou de renouvellement d'autorisation de jeux des casinos. Sa composition, ses modalités de saisines d'organisation et de fonctionnement seront précisées par décret en conseil d'État.

L'article 55 modifie le code général des impôts et institue la séparation des bases de calcul du prélèvement sur le produit brut des jeux de table, d'une part, et des machines à sous, d'autre part, et ce, à compter rétroactivement du 1^{er} Novembre 2008. L'incidence de cette mesure est de 1 M€ concernant l'exercice clos le 31 octobre 2009. Elle est comptabilisée au 1^{er} semestre 2010, en autres produits opérationnels. La baisse du prélèvement de 0.6 M€ entre le 1^{er} semestre 2009 et 1^{er} semestre 2010 s'explique d'une part par la loi du 12 mai 2010 et d'autre part par le décret du 26 août 2009 sur l'actualisation des barèmes.

Réforme de la taxe professionnelle

La loi de finance 2010 n° 2009-1673, supprime la taxe professionnelle et la remplace par la Contribution Economique Territoriale (CET), constituée de deux composantes qui s'additionnent :

- La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée (CVAE).

Le groupe a considéré que le changement fiscal mentionné ci-dessus conduisait en réalité à remplacer la taxe professionnelle par deux nouvelles contributions de natures différentes :

La CFE, dont le montant est fonction des valeurs locatives foncières présente des similitudes importantes avec la taxe professionnelle et est donc comptabilisée en 2010 comme cette dernière en charges opérationnelles ;

La CVAE, qui selon l'analyse du groupe répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.2 (« impôts dus sur la base des bénéfices imposables »). Pour conduire son analyse, la société a notamment pris en considération les décisions de rejet d'ajout du sujet à son agenda formulées par l'IFRIC en mars 2006 et mai 2009 sur la question du champ d'application de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat ». L'IFRIC a en effet précisé que, pour entrer dans le champ d'IAS 12, un

impôt doit être calculé sur la base d'un montant net de produits et de charges et que ce montant net peut être différent du résultat net comptable. Le groupe a jugé que la CVAE remplissait les caractéristiques mentionnées dans cette conclusion, dans la mesure où la valeur ajoutée constitue le niveau intermédiaire de résultat qui sert systématiquement de base, selon les règles fiscales françaises, à la détermination du montant dû au titre de la CVAE.

La CVAE au 30 avril 2010 est de - 0.2 M€ et a été enregistrée en impôt. Cela entraîne le calcul d'un impôt différé passif issu du décalage entre la valeur comptable des actifs et leur base fiscale, l'impact - pour l'essentiel dû à la première application - est de - 0.6 M€.

Mise en place de découvert complémentaire ponctuel et d'un prêt moyen terme.

Afin de couvrir les besoins de trésorerie sur certains mois, liés notamment aux règlements des entreprises de travaux dans le cadre de l'extension du Majestic en période de fermeture ou de faible activité, les banques ont accordé une ligne de découvert complémentaire de 6 millions d'euros utilisable jusqu'au 31 décembre 2010, ainsi qu'un découvert de 1.6 M€ permettant de couvrir les crédits de TVA non encore remboursés par l'Administration. Au 30 avril 2010, la société n'a pas utilisé ces découverts. Un emprunt moyen terme de 780 k€ a été accordé pour financer notamment la réalisation des nouvelles suites de prestige de l'hôtel.

Distribution de dividendes

Le 18 mars 2010, l'Assemblée Générale Mixte de SFCMC votait la distribution d'un dividende de 7.0 M€, prélevé sur les bénéfices distribuables de l'exercice 2009. Afin de préserver la trésorerie de la société, Monsieur Dominique Desseigne et les sociétés familiales SMFA et SPD, ainsi que la société Casinvest ont accepté de laisser les dividendes ainsi distribués en compte courant non rémunéré (les autres sociétés de la famille Desseigne-Barrière détenant moins de 5% du capital de la société et ne pouvant consentir de compte courant conformément aux dispositions de l'article L. 312-2 du code monétaire et financier), à l'exception du montant de l'impôt qui sera dû par Monsieur Dominique Desseigne et les sociétés familiales SMFA et SPD.

Ces comptes courants (à l'exception de l'impôt dû) seront bloqués jusqu'au 30 avril 2011. Ils s'élèvent à 6.3 M€ au 30 avril 2010. Cette convention a été approuvée lors du Conseil d'Administration du 11 mars 2010.

IAS 1 révisée « Présentation des Etats Financiers »

L'application de cette norme révisée a pour effet de modifier le format de présentation des états de synthèse du Groupe.

Dans le cadre de cette application, le Groupe a maintenu une présentation distincte du compte de résultat consolidé, pour détailler les composantes de son résultat net, et présente par ailleurs dans un nouvel état commençant par ce résultat net, le détail des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres).

IFRS 8 « Information sectorielle »

L'application de IFRS 8 pour la première fois dans les comptes semestriels au 30 avril 2010, n'a pas d'incidence majeure sur la présentation de l'information sectorielle.

LES RESULTATS

Les comptes consolidés du Groupe SFCMC pour le premier semestre clos le 30 avril 2010 se présentent ainsi :

<i>En millions d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2009/2010	1 ^{er} semestre 2008/2009	Ecart en M€	Ecart en %
Chiffre d'affaires (*)	35.3	37.4	-2,1	-5.6%
Chiffre d'affaires net de prélèvement	24.2	25.7	-1.5	-5.8%
Excédent brut d'exploitation	-5.8	-4.3	-1.5	-34.9%
Résultat opérationnel	-8.1	22.1	-30.2	ns
Résultat net part du Groupe	-6.2	15.3	-21.5	ns
Marge brute d'autofinancement	-5.5	-8.9	+3.4	+38,2%

(*) Le chiffre d'affaires représente les recettes avant les prélèvements de l'Etat et de la Commune sur les recettes des jeux qui, sur la base du taux moyen annuel, sont déduits pour la détermination du chiffre d'affaires net.

- Le chiffre d'affaires net du groupe sur le 1^{er} semestre 2010 s'élève à 24.2 M€ contre 25.7 M€ sur le 1^{er} semestre 2009, en baisse de 5.8%,

L'analyse par activité est la suivante :

Activité Casino

<i>En millions d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2009/2010	1 ^{er} semestre 2008/2009	Ecart en M€	Ecart en %
Activité jeux				
- Produit brut Machines à sous	17.6	18,8	-1.2	-6.4%
- Produit brut Jeux de table	2.4	1,0	+1.4	+140.0%
Total Produit brut	20.0	19,8	+0.2	+1.0%
- Prélèvements	11.1	11,7	+0.6	+5.1%
Chiffre d'affaires jeux net de prélèvement	8.9	8,1	+0.8	+9.9%
Activités périphériques aux jeux				
- Chiffre d'affaires restauration	2.0	3.0	-1.0	-33.3%
- Chiffre d'affaires autres		-		
Total activités périphériques	2.0	3,0	-1.0	-33.3%
Total chiffre d'affaires casino net de prélèvement	10.9	11,1	-0.2	-1.9%

Le produit brut des casinos est en très légère croissance de 1% par rapport au premier semestre 2009 grâce au casino les Princes qui multiplie par 3 le produit jeux de table de l'année précédente, retrouvant un niveau de chance plus conforme à ce qui est habituellement observé dans la profession (21.1% contre 4.2%). Dans une moindre mesure, la mise en place du craps et le développement du poker ont permis au

casino croisette d'afficher une croissance de +32% (+0.15 m€). En revanche, le secteur des machines à sous reste marqué par un contexte économique morose, auquel s'ajoute pour le Croisette l'environnement des travaux de rénovation du Palais ; ce dernier perd 11% (-1.7 M€). Le casino des Princes est cependant en croissance de 13% (+0.5 M€) sous l'effet d'actions de dynamisation de la salle (produit, animation, organisation).

En terme de prélèvement, les casinos bénéficient d'une part du changement de barème du prélèvement intervenu en Aout 2009 et de la fiscalité séparée au 1^{er} novembre 2010, l'impact global étant environ de + 0.6 M€ ; le taux de prélèvement facial est de 557 % contre 59 % au semestre précédent.

Le secteur restauration accuse une chute de plus de 30%, dans le secteur congrès et séminaires, qui subit les contrecoups de la crise économique (resserrement de budget alloué, pression sur les prix, diminution de la demande).

Activité hôtellerie

<i>En millions d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2009/2010	1 ^{er} semestre 2008/2009	Ecart en M€	Ecart en %
Chiffre d'affaires hébergement	6.3	8.0	-1.7	-21.3%
Chiffre d'affaires restauration	3.9	4,3	-0.4	-9.3%
Chiffre d'affaires autres activités	2.4	2.3	-	-
Total chiffre d'affaires hôtellerie	12.5	14,6	-2.1	-14.4%

Les deux semestres ne sont pas totalement comparables du fait de la fermeture pour travaux de l'hôtel Majestic du 18 décembre 2009 au 13 février 2010, faisant apparaître de fait une baisse d'activité. Ainsi, sur la même période 2008/2009, l'hôtel avait réalisé 2.8 M€ de chiffre d'affaires. Dans ces conditions le taux d'occupation atteint 44.90% à fin avril 2010 contre 50.17% à fin avril 2009 et la RMC à 248 € est en baisse de 2€ environ par rapport à l'année précédente. La nouvelle aile de l'hôtel n'est ouverte que depuis avril 2010, et son inauguration a été programmée pour l'ouverture du Festival International Du Film (second semestre). Quant au Gray d'Albion, le taux d'occupation est en progression (45% contre 42%). En revanche la RMC est en recul de 8€ (151 € contre 159 €) dans un contexte économique encore très morose.

Les « Autres activités » enregistrent notamment les loyers de boutiques pour 1.3 M€, dont celui de la nouvelle boutique construite dans l'aile historique du Majestic, et louée sous enseigne Gucci depuis juin 2009.

Excédent brut d'exploitation consolidé

<i>En millions d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2009/2010	1 ^{er} semestre 2008/2009	Ecart en M€	Ecart en %
Activité casino	-2.3	-3.0	+0.7	+23.3 %
Activité hôtellerie	-4.5	-2.0	-2.5	-125.0%
Activité Autres	+1.0	+0.7	+0.3	+42.9%
Total	-5.8	-4,3	-1.5	-34.9%

Activité casino

L'excédent brut d'exploitation de l'activité Casino s'élève à – 2.3 M€ au 1^{er} semestre 2010 contre – 3.0 M€ au 1^{er} semestre 2009. Cette amélioration est due aux mesures de baisse des prélèvements des jeux prises par le Gouvernement. Le casino parvenant par ailleurs à bien adapter ses charges au contexte économique.

Activité hôtellerie

L'excédent brut d'exploitation de l'activité hôtel à – 4.5 M€ est en recul de 2.5 M€ par rapport au semestre précédent, sous l'effet des deux mois de fermeture de l'hôtel Majestic essentiellement. Les travaux se sont poursuivis sur l'ensemble du semestre, l'hôtel exploitant dans des conditions difficiles, occasionnant gêne et nuisance à la clientèle. Dans ces conditions, des remises et des baisses de prix ont été consenties réduisant la RMC. Enfin, les ressources nécessaires à la fois commerciales et opérationnelles pour la réouverture de l'hôtel et le lancement de la nouvelle aile ont dans une certaine mesure pesé sur le résultat.

Activités Autres :

Il s'agit des loyers des boutiques nouvellement créées dans le cadre de l'opération immobilière évoquée plus haut et louées à des enseignes prestigieuses (+0.8 M€), d'une part et d'autre part du loyer prélevé sur le Majestic (+0.5 M€), conformément au bail à construction, moins les frais d'acte et d'intermédiaires.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel est négatif à -8,1 M€, les dotations aux amortissements sont inférieures de 0,6 M€ à celles du semestre 2009, qui avait enregistré la dépréciation d'actifs du Gray d'Albion. Les Autres Produits Opérationnels sont constitués du gain sur les prélèvements de l'exercice 2009 pour 1 M€ compte tenu de la rétro activité de la loi du 12 mai 2010.

Le résultat opérationnel en avril 2009 tenait compte de l'indemnité versée (67 M€) dans le cadre du règlement judiciaire du litige portant sur les conditions d'acquisition du Gray d'Albion (voir rapport d'activité 1^{er} semestre 2009).

Résultat net consolidé, part du Groupe

Le résultat financier est négatif à – 0,6 M€, alors que le résultat financier de l'exercice 2009 tenait compte des intérêts légaux versés sur l'indemnité, soit 1.5 m€.

Le résultat fiscal du groupe étant négatif, un impôt différé actif de 3,7 M€ a été enregistré. Il est notamment compensé par le reclassement de la « Contribution sur la Valeur Ajoutée de l'Entreprise » (CVAE – composante de la nouvelle taxe professionnelle) et l'impôt différé passif qui en a résulté soit – 0,8 M€.

Dans ces conditions, le résultat net part du Groupe s'établit à 6.3 M€ contre 15.3 M€ à fin avril 2009.

Situation financière

L'endettement net du Groupe SFCMC au 30 Avril 2010 s'élève à 54.7 M€ contre 24.3 M€ au 31 Octobre 2009.

Cette augmentation de 30,4 M€ est liée :

- au financement des investissements, dont les travaux de rénovation et d'extension de l'hôtel Majestic poursuivis au cours du 1^{er} semestre 2010, entraînant le tirage complémentaire des lignes disponibles : 14 M€ (net des variations de trésorerie).
- A l'effet de saisonnalité de l'activité, à une situation économique tendue, et à la fermeture de l'hôtel Majestic du 18 décembre 2009 au 13 février 2010, réduisant les flux positifs de trésorerie.
- Au décaissement de l'impôt société (7,3 M€)(solde 2009 et acomptes 2010), notamment lié à l'indemnité judiciaire enregistrée en résultat en 2009.

En fin d'exercice, le groupe prévoit de faire face à ses engagements financiers.

LITIGES ET EVENEMENTS EXCEPTIONNELS

Litiges sociaux : procédure collective de 1990

- Pour 3 dossiers, l'audience de la Cour d'Appel d'Aix s'est tenue le 26 mai 2009. Par décision rendue le 21 juillet 2009, SFCMC a été condamnée à payer la somme supplémentaire globale (pour les 3 salariés) y compris les intérêts de retard y afférents depuis janvier 1990 de 69 k€ qui a été réglée en date du 1er septembre 2009. Sur les conseils des avocats de la Société, la SFCMC a formé un pourvoi en cassation en date du 4 octobre 2009.

- Pour 1 dossier, la partie adverse ne s'étant pas présentée à l'audience devant la Cour d'Appel le 26 mai 2009, l'affaire a fait l'objet d'une radiation administrative puis d'un réenrôlement pour une audience fixée au 29 juin 2010. Les demandes s'élèvent à hauteur de 48,4 K€ et sont intégralement provisionnées.

Pour le 5ème dossier, la demande n'a été introduite qu'en 2005 et après plusieurs renvois de l'affaire, le juge départiteur (conseil des prud'hommes) a déclaré irrecevables les nouvelles demandes introduites par le salarié en application du principe de l'unicité de l'instance. L'audience d'appel a eu lieu le 19 Octobre 2009, la décision devrait être rendue le 28 juin 2010. Le montant des sommes réclamées à SFCMC est provisionné à hauteur de 53 K€.

Litiges sociaux : participation des salariés

Le 13 avril 2010, 72 salariés de SFCMC ont saisi le Conseil des Prud'hommes de Cannes pour demander la condamnation de SFCMC à leur payer des droits à participation et intéressement supplémentaires, sur la base de l'arrêt de la Cour d'appel de Paris du 6 décembre 2007, qui a conclu à une surévaluation du prix d'acquisition réglé par SFCMC à CIP pour l'acquisition de la totalité du capital de la Société Anonyme Hôtel Gray d'Albion en mars 1991. A ce jour, l'affaire a été évoquée devant le bureau de conciliation, mais les salariés en cause n'ont déposé aucune conclusion ni chiffré le montant de leur demande.

Dans l'impossibilité d'apprécier le montant de ces demandes, et les moyens de droit et de fait sur lesquels elles ont fondées, SFCMC n'a constaté aucune provision dans les comptes.

Litige des parois moulées

Les 8 mars et 17 octobre 2007, la Société Casinotière du Littoral Cannois a déposé quatre requêtes auprès du Tribunal Administratif de Nice à l'encontre de la Ville de Cannes en raison de contestation de quatre titres de recette émis dans le cadre d'une redevance pour occupation du domaine public.

La Ville de Cannes informe la société que les parois moulées de l'hôtel qui fait partie du complexe hôtelier PALAIS STEPHANIE, dont la société est locataire de l'espace dévolu au casino, ont été partiellement construites en débords sur le domaine public communal.

La société n'a jamais eu connaissance de ce fait auparavant en raison de l'absence de ce point pendant la négociation de la concession du casino qui n'a jamais été mentionné ni dans le bail commercial, ni dans le contrat de concession de service public.

Pour ces raisons, la société, appuyée par les arguments de ses conseils, a saisi le Tribunal Administratif de Nice en annulation des titres de recette dont le montant pour les quatre années réclamées (2006, 2007, 2008 & 2009) s'élève à 380 K€ et estime que ces procédures ne peuvent avoir de conséquences défavorables sur les comptes de la société. Aucune provision n'a été constituée. Cette affaire est appelée à l'audience du 18 mai 2010.

AUTRES PROCEDURES

A la connaissance de la société SFCMC il n'existe aucun autre fait exceptionnel ou litige pouvant avoir une incidence sensible sur l'activité, le patrimoine, les résultats et la situation financière de la société et de ses filiales.

EVENEMENTS POST-CLOTURE ET PERSPECTIVES

Perspectives

Les perspectives d'activité sur le secteur des Machines à Sous et des Jeux de Table restent soumises à une reprise économique plus nette. La rénovation du Palais des Festivals et de ses abords qui se poursuit sur l'exercice 2010 continue d'avoir un impact négatif certain sur l'activité commerciale du casino Croisette. Compte tenu de cet environnement les casinos continuent d'améliorer l'attractivité du parc de machines à sous. Ainsi le casino des Princes installe des machines à sous avec tickets de jeu en juin.

Les travaux d'extension engagés depuis 2007 sur l'hôtel Majestic viennent de se terminer et placent l'établissement dans une situation favorable sur le marché des Palaces de la Côte d'Azur. L'hôtel Gray d'Albion après une rénovation complète poursuit sa démarche qualitative et a été certifié en 2010 ISO 9001 et ISO 14 001.

ETAT DE SITUATION FINANCIERE CONSOLIDE SEMESTRIEL RESUME

ACTIF

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Note</i>	30/04/2010		31/10/2009	
		Brut	amort. & provisions	net	net
Immobilisations incorporelles	4	6 967	(3 020)	3 947	4 112
Immobilisations corporelles	5	432 855	(105 922)	326 933	313 618
Actifs financiers non courants		602	-	602	602
Autres débiteurs non courants		6 441		6 441	6 294
Actif immobilisé		446 865	(108 942)	337 923	324 626
ACTIF NON COURANT		446 865	(108 942)	337 923	324 626
Stocks		607	-	607	676
Clients et comptes rattachés		8 171	(3 010)	5 161	4 620
Autres débiteurs courants		11 685	(56)	11 629	6 717
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	1 507	-	1 507	2 222
ACTIF COURANT		21 970	(3 066)	18 904	14 235
TOTAL ACTIF		468 835	(112 008)	356 827	338 861

ETAT DE SITUATION FINANCIERE CONSOLIDE SEMESTRIEL RESUME

PASSIF

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Note</i>	30/04/2010	31/10/2009
Capital	6	2 102	2 102
Primes		19 721	19 721
Autres réserves		142 210	128 906
Résultat de l'exercice		(6 243)	19 959
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		157 790	170 688
Intérêts minoritaires		5 048	5 416
CAPITAUX PROPRES		162 838	176 104
Emprunts et dettes financières LT	7	40 681	19 181
Impôts différés passif		84 807	87 800
Provisions, autres passifs et charges à caractère non courant	8,1	16 355	10 145
Passifs financiers non courants	8,1	355	623
PASSIF NON COURANT		305 036	293 853
Fournisseurs		14 076	12 100
Autres tiers et impôts société		20 991	23 984
Provisions, autres passifs et charges à caractère courant	8,1	1 381	1 581
Emprunts et dettes financières CT	7	15 343	7 343
PASSIF COURANT		51 791	45 008
TOTAL PASSIF		356 827	338 861

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE SEMESTRIEL RESUME

<i>(En milliers d'euros)</i>	<i>Note</i>	2009/2010 Semestre	2008/2009 Annuel	2008/2009 Semestre
CHIFFRE D'AFFAIRES	9	35 303	99 253	37 398
Prélèvements		(11 109)	(26 992)	(11 685)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET DE PRELEVEMENTS		24 194	72 261	25 713
Coûts nourriture et boisson		(1 375)	(3 721)	(1 635)
Frais de personnel		(17 125)	(36 954)	(17 460)
Loyers		(1 554)	(3 181)	(1 649)
Charges d'exploitation		(9 913)	(20 396)	(9 318)
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	9	(5 773)	8 009	(4 349)
Amortissements et provisions		(3 354)	(8 209)	(3 934)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		(9 127)	(200)	(8 283)
Autres produits opérationnels		1 050	30 400	30 400
Autres charges opérationnelles				
RESULTAT OPERATIONNEL		(8 077)	30 200	22 117
RESULTAT FINANCIER		(638)	266	950
RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS		(8 715)	30 466	23 067
Résultat des activités cédées				
Impôts	<i>10</i>	2 260	(10 370)	(7 809)
RESULTAT NET		(6 455)	20 096	15 258
Dont intérêts minoritaires		(212)	137	(86)
Dont part du groupe		(6 243)	19 959	15 344
Nombre d'actions en circulation		175 182	175 182	175 182
Résultat net par action (en euros)		-36,8	114,7	87,1
Résultat dilué par action (en euros)		-36,8	114,7	87,1

ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

(En milliers d'euros)	2009/2010 Semestre	2008/2009 Annuel	2008/2009 Semestre
RESULTAT NET	(6 455)	20 096	15 258
Variation de la juste valeur des instruments financiers	268	(392)	(484)
Ecart actuariels sur les engagements sociaux à prestations définies		(213)	0
Actualisation des dividendes (1)	200	817	0
Impôts sur variation de juste valeur des instruments financiers et écarts actuariels	(92)	185	167
Variation de valeur (2)		36 600	36 600
Total des gains et pertes comptabilisés en capitaux propres	376	36 997	36 283
Résultat net et gains et pertes comptabilisé directement en capitaux propres	(6 079)	57 093	51 541
Dont part du Groupe	(5 867)	56 956	51 627
Dont intérêts minoritaires	(212)	137	(86)

(1) Effet d'actualisation de la part à long terme des dividendes versés en compte courant en 2009 et en 2010 (cf note 8)

(2) En 2009, incidence du règlement définitif de la procédure relative à l'acquisition du Gray d'Albion.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUME

<i>(En milliers d'euros)</i>	<i>Note</i>	2009/2010 Semestre	2008/2009 Annual	2008/2009 Semestre
Résultat net des sociétés intégrées		(6 455)	20 096	15 258
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie		925	(18 256)	(24 214)
Marge brute d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		(5 530)	1 840	(8 956)
Coût de l'endettement financier net		641	1 277	595
Charge d'impôt exigible		173	4 879	4 079
Marge brute d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		(4 716)	7 996	(4 282)
Impôts versés		(7 346)	-	-
Variation du besoin en fonds de roulement		(2 625)	(2 638)	(3 679)
Flux net de trésorerie généré par l'activité courante		(14 687)	5 358	(7 961)
Investissements sur actifs existants et rénovation	9	(1 919)	(5 215)	(3 550)
Investissements de développement	9	(14 318)	(11 005)	(3 991)
Variation des subventions d'investissements		361	556	-
Cessions d'actifs		13	13	6
Variation des autres actifs immobilisés			63	60
Variation des dettes et créances sur immobilisations		1 945	1 810	(2 459)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(13 918)	(13 778)	(9 934)
Variation de capital		-	-	-
Dividendes		(7 189)	(10 146)	(143)
Variation "autres passifs non courants"		6 099	8 262	
Variation des réserves actualisées		200	817	
Intérêts encaissés ou décaissés		(690)	(1 295)	983
Emissions d'emprunts		27 000	-	14 047
Dépôts			301	
Remboursements d'emprunts		(14)	(17 350)	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		25 406	(19 411)	14 887
TOTAL DES FLUX DE LA PERIODE		(3 199)	(27 831)	(3 008)
Variation de trésorerie				
Trésorerie d'ouverture		(2 017)	25 814	25 814
Trésorerie de clôture		(5 216)	(2 017)	22 806
Incidence des variations de change		-	-	-

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RESUMES

(En milliers d'euros)

	Capital social	Primes	Réserves	Réserves liées à la variation des gains et pertes actuariels	Réserves liées à la variation de juste valeur des instruments financiers	Résultat de l'exercice	Total Capitaux Propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux Propres
31 octobre 2008	2 102	28 435	96 002	232	(202)	(2 834)	123 735	5 427	129 162
Emission d'actions									
Réduction de capital									
Affectation résultat			(2 834)			2 834			
Frais d'émission augmentation de capital									
Distribution dividendes								(144)	(144)
Variation de périmètre et pourcentage d'intérêts									
Résultat net de l'exercice						15 344	15 344	(86)	15 258
Gains et pertes comptabilisées directement en capitaux propres			36 600		(316)		36 284		36 284
30 avril 2009	2 102	28 435	129 768	232	(518)	15 344	175 363	5 197	180 560
31 octobre 2008	2 102	28 435	96 002	232	(202)	(2 834)	123 735	5 427	129 162
Emission d'actions									
Réduction de capital									
Affectation résultat			(2 834)			2 834			
Frais d'émission augmentation de capital									
Distribution dividendes		(8 714)	(1 289)				(10 003)	(143)	(10 146)
Variation de périmètre et pourcentage d'intérêts									
Résultat net de l'exercice						19 959	19 959	137	20 096
Gains et pertes comptabilisées directement en capitaux propres			37 417	(213)	(207)		36 997	(5)	36 992
31 octobre 2009	2 102	19 721	129 296	19	(409)	19 959	170 688	5 416	176 104
31 octobre 2009	2 102	19 721	129 296	19	(409)	19 959	170 688	5 416	176 104
Emission d'actions									
Réduction de capital									
Affectation résultat			12 926			(12 926)			
Frais d'émission augmentation de capital									
Distribution dividendes		0				(7 033)	(7 033)	(156)	(7 189)
Variation de périmètre et pourcentage d'intérêts (2)									
Résultat net de l'exercice						(6 243)	(6 243)	(212)	(6 455)
Gains et pertes comptabilisées directement en capitaux propres			200		176		376		376
30 avril 2010	2 102	19 721	142 424	19	(233)	(6 243)	157 790	5 048	162 839

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES

Introduction

La Société Fermière du Casino Municipal de Cannes et ses filiales exploitent deux hôtels et deux casinos à Cannes ainsi qu'une société civile immobilière.

La société est une société anonyme dont le siège social est situé au :

1, espace Lucien Barrière – 06400 Cannes.

L'action SFCMC est cotée sur le Marché d'Euronext Paris SA.

L'exercice social de la société commence le 1er novembre et se termine le 31 octobre de l'année suivante ("Exercice"). Pour les besoins des états financiers semestriels résumés, le premier semestre désigne le semestre clos le 30 avril de l'Exercice concerné.

Les comptes consolidés semestriels résumés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 25 juin 2010

Note 1

Principes et méthodes comptables

1. 1 Référentiel

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés portant sur la période de 6 mois close au 30 avril 2010 ont été établis conformément à la norme IAS 34 «Information Financière Intermédiaire». S'agissant de comptes résumés, ils ne comportent pas l'intégralité des informations financières requises par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus conjointement avec les états financiers consolidés du groupe pour l'exercice clos le 31 octobre 2009, établis en conformité avec les normes comptables internationales («normes IFRS») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et qu'adoptées par l'Union Européenne.

Conformément à IAS 34, Les notes annexes présentées ci après portent uniquement sur les éléments significatifs du semestre.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne, http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm, intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (International Financial Interpretations Committee – IFRIC).

Les comptes consolidés résumés du 1^{er} semestre sont établis selon les mêmes règles et méthodes comptables retenues pour la préparation des états financiers annuels aux 31 octobre 2009, telle qu'exposées dans les états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 octobre 2009 à l'exception de l'application des normes, amendements et interprétations suivantes, applicables pour la première fois au titre de l'exercice ouvert le 1 novembre 2009, notamment :

IAS 1 révisée – Présentation des états financiers (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009). L'application de ce texte n'a pas eu d'incidence sur la situation financière du Groupe mais modifie la présentation de ses états financiers. Dans le cadre de cette application, le Groupe a maintenu une présentation distincte du compte de résultat consolidé, pour détailler les composantes de son résultat net, et présente par ailleurs dans un nouvel état ce résultat net ainsi que le détail des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres).

IFRS 8 – Secteurs opérationnels (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009). Elle remplace la norme IAS 14 et requière que l'information sectorielle soit fondée sur les données internes de gestion. Compte tenu du découpage sectoriel actuel, déjà basé sur le reporting interne utilisé par la direction, IFRS 8 n'a pas eu d'impact majeur sur l'information sectorielle présentée.

IAS 23 révisée, Coûts d'emprunts (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009). La révision de la norme IAS 23 requiert la capitalisation des coûts d'emprunt relatifs à un actif éligible. Le groupe n'anticipe pas d'impact sur l'exercice 2010, aucun actif n'étant éligible. Toutefois, cette norme pourrait avoir un impact dans le futur dans le cadre de travaux immobiliers importants.

IFRIC 12 - Concessions de services (applicable aux exercices ouverts à compter du 29 mars 2009). IFRIC 12 vise les contrats de concession qui remplissent notamment les conditions suivantes :

la collectivité contrôle ou règle les services que le concessionnaire doit fournir avec l'infrastructure, à qui il doit fournir et à quel prix.

La collectivité contrôle tout intérêt significatif dans l'infrastructure au terme du contrat.

Sur la base des travaux d'analyse menés, les activités du groupe n'entrent pas dans le champ d'application d'IFRIC 12.

IFRIC 13 – Programmes de fidélisation clients (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009)

Le Groupe a examiné l'application et l'impact éventuel de cette norme. Cet impact a été évalué au regard des programmes de fidélité du Groupe. L'impact de la mise en application de IFRIC 13 sur le Groupe n'est pas significatif et n'aura pas de conséquence sur la présentation des comptes du Groupe.

Les autres normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1 novembre 2009 ne s'appliquent pas aux activités du groupe et n'ont pas eu d'incidence sur les comptes du groupe.

Le groupe n'a pas opté pour l'application anticipée des normes et interprétation dont l'application n'est pas obligatoire pour l'exercice 2009/2010.

Le groupe n'applique pas les normes IFRS n'ayant pas encore été approuvées par l'Union Européenne à la date de clôture de l'exercice.

Par ailleurs, certaines règles et méthodes comptables sont propres à l'établissement des états financiers intermédiaires :

1.2 Variation saisonnière

Le groupe SFCMC constate des variations saisonnières sur ses activités qui peuvent affecter, d'un trimestre à l'autre, le niveau de chiffre d'affaires et des charges. Ainsi les résultats annuels dépendent de façon significative de l'activité du second semestre de l'Exercice, soit du 1er mai au 31 octobre, qui correspond traditionnellement à la haute saison pour le Groupe. Par conséquent, les résultats du Premier Semestre 2009/2010 ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats pouvant être attendus pour l'ensemble de l'Exercice 2009/2010.

En effet, les mois d'août et de mai (Festival International du Film) restent les mois les plus forts en terme d'activité. Le mois de décembre est le mois le plus faible, notamment en raison de la fermeture annuelle des hôtels Majestic et Gray d'Albion. Il faut noter également que l'hôtel Majestic a été fermé exceptionnellement du 18 décembre 2009 au 13 février 2010 afin de terminer les importants travaux d'extension. Cependant, le caractère saisonnier de l'activité est atténué par les nombreux congrès et festivals qui animent la ville tout au long de l'année. Cannes est la seconde ville française de congrès, après Paris.

1.3 Principales estimations:

Pour préparer les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe, la Direction du Groupe et des filiales peut être amenée à faire des estimations et des hypothèses ; celles-ci ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de la période. Ces estimations et appréciations sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances actuelles et qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les éléments significatifs pouvant faire l'objet de telles estimations et hypothèses sont identiques à ceux décrits dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 octobre 2009.

1.4 Information sectorielle

Les secteurs d'activité du Groupe se distinguent autour des deux grands métiers, les casinos et l'hôtellerie:

- L'activité Casinos concerne l'exploitation de 2 casinos et regroupe les activités d'exploitation de jeux de tables traditionnels, des machines à sous, de la restauration ainsi que les autres prestations réalisées dans les établissements de jeu
- L'activité hôtelière concerne l'exploitation de 2 hôtels, des restaurants attenants et de l'ensemble des activités de loisir réalisées au sein de ces établissements
- Les autres secteurs concernent les activités de location immobilière.

Il n'existe pas d'autre secteur opérationnel représentant au moins 10 % des produits des activités ordinaires, 10 % du résultat net ou 10 % des actifs et pouvant être identifié de façon distincte.

Compte tenu du type d'activités réalisé par la Société, celle-ci n'a pas de dépendance significative à l'égard de ses principaux clients.

La Société réalise l'intégralité de son chiffre d'affaires en France.

1.5 Prélèvements

Les prélèvements sur les jeux représentent le prélèvement communal, le prélèvement de l'Etat fixe et progressif ainsi que la CRDS et la CSG assis sur tout ou partie du produit brut des jeux.

Le prélèvement semestriel sur les jeux est enregistré sur la base d'un taux moyen annuel estimé dans la mesure où le résultat de l'application du barème progressif légal à fin avril n'est pas représentatif des prélèvements que le Groupe devrait supporter en fin d'exercice.

1.6 Avantages du personnel

La charge du semestre relative aux avantages postérieurs à l'emploi correspond à la moitié de la charge nette calculée pour l'exercice 2009/2010, sur la base des données et des hypothèses actuarielles utilisées au 31 octobre 2009.

En effet, sauf événement particulier au cours de la période, il n'est procédé à aucune évaluation actuarielle pour l'élaboration des comptes semestriels.

1.7 Impôts sur le résultat

La charge d'imposition sur les résultats a été déterminée sur la base de la meilleure estimation du taux effectif de l'impôt attendu pour l'ensemble du groupe fiscal.

1.8 Réforme de la taxe professionnelle

La loi de finance 2010 n° 2009-1673, supprime la taxe professionnelle et la remplace par la Contribution Economique Territoriale (CET), constituée de deux composantes qui s'additionnent :

- La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée (CVAE).

La CVAE est égale à 1.5% de la valeur ajoutée dégagée par l'entreprise et constitue à cet égard un impôt sur le résultat que le groupe a décidé de reclasser en IS dans les comptes consolidés, comme le permet les normes comptables, soit 0.2 M€ au 30 avril 2010. Ce reclassement en IS entraîne le calcul d'impôt différé passif issu du décalage entre la valeur comptable des actifs et leur base fiscale, l'impact - pour l'essentiel dû à la première application - est de - 0.6 M€.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES

Note 2

Evènements significatifs du semestre

Situation économique

Le contexte économique reste déprimé. Le secteur machines à sous du casino Croisette est en décroissance de 11% à fin avril en terme de produit brut, décroissance fortement impactée par les travaux de rénovation menés par le Palais des Festivals ; la restauration congrès et séminaire du casino est en forte chute.

L'hôtellerie est en meilleure position grâce à des établissements entièrement rénovés, mais souffre d'une forte pression sur les prix.

Ouverture de la nouvelle aile du Majestic

Après 3 années de travaux, une fermeture de 4 mois en 2008 et de 2 mois en 2010 (18 décembre 2009 au 13 février 2010), l'hôtel a ouvert la nouvelle aile au public en avril 2010. Cette extension de près de 10 000 m² comporte notamment 44 suites, 2 suites de prestige, dont une suite labellisée Dior, un SPA et une salle plénière de 300 m². Le montant total des travaux est de 31 M€, dont 14 M€ au cours du premier semestre 2010. Le Majestic a rénové la salle du Fouquet's et crée un restaurant « La Petite Maison de Nicole ». L'hôtel avait également mené en 2008 une rénovation complète de l'aile actuelle et crée une boutique de 340 m² (exploitée actuellement sous enseigne Gucci).

Le groupe a également construit une surface commerciale de 3 nouvelles boutiques en 2010. Le montant des investissements réalisés par le Groupe depuis 3 années s'élève à 72M€ (en ce compris le coût d'acquisition du terrain de la Banque de France).

Ouverture des jeux d'argent en ligne et baisse du prélèvement des jeux

La loi n° 2010- 476 du 12 mai 2010 relative à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne libéralise les jeux en ligne qu'elle encadre strictement.

L'article 55 modifie le code général des impôts et institue la séparation des bases de calcul du prélèvement sur le produit brut des jeux de table, d'une part, et des machines à sous, d'autre part, et ce, à compter rétroactivement du 1er Novembre 2008. L'incidence de cette mesure est de 1 M€ concernant l'exercice clos le 31 octobre 2009. Elle est comptabilisée au 1er semestre 2010, en autres produits opérationnels. La baisse du prélèvement de 0.6 M€ entre le 1er semestre 2009 et 1er semestre 2010 s'explique d'une part par la loi du 12 mai 2010 et d'autre part par le décret du 26 août 2009 sur l'actualisation des barèmes.

Réforme de la taxe professionnelle

La loi de finance 2010 n° 2009-1673, supprime la taxe professionnelle et la remplace par la Contribution Economique Territoriale (CET), constituée de deux composantes qui s'additionnent :

- La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée (CVAE).

Le groupe a considéré que le changement fiscal mentionné ci-dessus conduisait en réalité à remplacer la taxe professionnelle par deux nouvelles contributions de natures différentes :

La CFE, dont le montant est fonction des valeurs locatives foncières présente des similitudes importantes avec la taxe professionnelle et est donc comptabilisée en 2010 comme cette dernière en charges opérationnelles ;

La CVAE, qui selon l'analyse du groupe répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.2 (« impôts dus sur la base des bénéfices imposables »). Pour conduire son

analyse, la société a notamment pris en considération les décisions de rejet d'ajout du sujet à son agenda formulées par l'IFRIC en mars 2006 et mai 2009 sur la question du champ d'application de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat ». L'IFRIC a en effet précisé que, pour entrer dans le champ d'IAS 12, un impôt doit être calculé sur la base d'un montant net de produits et de charges et que ce montant net peut être différent du résultat net comptable. Le groupe a jugé que la CVAE remplissait les caractéristiques mentionnées dans cette conclusion, dans la mesure où la valeur ajoutée constitue le niveau intermédiaire de résultat qui sert systématiquement de base, selon les règles fiscales françaises, à la détermination du montant dû au titre de la CVAE.

La CVAE au 30 avril 2010 est de - 0.2 M€ et a été enregistrée en impôt. Cela entraîne le calcul d'un impôt différé passif issu du décalage entre la valeur comptable des actifs et leur base fiscale, l'impact - pour l'essentiel dû à la première application - est de - 0.6 M€.

Mise en place de découvert complémentaire ponctuel et d'un prêt moyen terme.

Afin de couvrir les besoins de trésorerie sur certains mois, liés notamment aux règlements des entreprises de travaux dans le cadre de l'extension du Majestic en période de fermeture ou de faible activité, les banques ont accordé une ligne de découvert complémentaire de 6 millions d'euros utilisable jusqu'au 31 décembre 2010, ainsi qu'un découvert de 1.6 M€ permettant de couvrir les crédits de TVA non encore remboursés par l'Administration. Au 30 avril 2010, la société n'a pas utilisé ces découverts. Un emprunt moyen terme de 780 k€ a été accordé pour financer notamment la réalisation des nouvelles suites de prestige de l'hôtel.

Distribution de dividendes

Le 18 mars 2010, l'Assemblée Générale Mixte de SFCMC votait la distribution d'un dividende de 7.0 M€, prélevé sur les bénéfices distribuables de l'exercice 2009. Afin de préserver la trésorerie de la société, Monsieur Dominique Desseigne et les sociétés familiales SMFA et SPD, ainsi que la société Casinvest ont accepté de laisser les dividendes ainsi distribués en compte courant non rémunéré (les autres sociétés de la famille Desseigne-Barrière détenant moins de 5% du capital de la société et ne pouvant consentir de compte courant conformément aux dispositions de l'article L. 312-2 du code monétaire et financier), à l'exception du montant de l'impôt qui sera dû par Monsieur Dominique Desseigne et les sociétés familiales SMFA et SPD.

Ces comptes courants (à l'exception de l'impôt dû) seront bloqués jusqu'au 30 avril 2011. Ils s'élèvent à 6.3 M€ au 30 avril 2010. Cette convention a été approuvée lors du Conseil d'Administration du 11 mars 2010.

IAS 1 révisée « Présentation des Etats Financiers »

L'application de cette norme révisée a pour effet de modifier le format de présentation des états de synthèse du Groupe.

Dans le cadre de cette application, le Groupe a maintenu une présentation distincte du compte de résultat consolidé, pour détailler les composantes de son résultat net, et présente par ailleurs dans un nouvel état commençant par ce résultat net, le détail des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres).

IFRS 8 « Information sectorielle »

L'application de IFRS 8 pour la première fois dans les comptes semestriels au 30 avril 2010, n'a pas d'incidence majeure sur la présentation de l'information sectorielle.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES

Note 3

Périmètre et variation de périmètre

NOM ET ADRESSE	% d'intérêts			Mode d'intégration		
	30/04/2010	31/10/2009	30/04/2009	30/04/2010	31/10/2009	30/04/2009
Hôtel Majestic S.A.	95,94%	95,94%	95,94%	Globale	Globale	Globale
Hôtel Gray d'Albion S.A.	99,81%	99,81%	99,84%	Globale	Globale	Globale
Société Casinotière du Littoral Cannois S.A.	99,81%	99,81%	99,81%	Globale	Globale	Globale
SCI 8 Cannes Croisette	99,90%	99,90%	99,90%	Globale	Globale	Globale

Note 4

Immobilisations incorporelles et amortissements

En milliers d'euros	31/10/2008	Acquisition ou Dotation	Cession ou Reprise	Autres	30/04/2009
Logiciels, licences	1 039	9	-	-	1 048
Amortissements et provisions	(860)	(8)	-	-	(868)
Net	179	1	-	-	180
Marques	3	-	-	-	3
Amortissements et provisions	(3)	-	-	-	(3)
Net	0	0	-	-	0
Autres immobilisations incorporelles (1)	5 885	-	-	-	5 885
Amortissements et provisions	(1 606)	(172)	-	-	(1 778)
Net	4 279	(172)	-	-	4 107
Total en valeur brute	6 927	9	0	0	6 936
Total amortissements provisions	(2 469)	(180)	0	0	(2 649)
Total en valeur nette	4 458	(171)	0 -		4 287

En milliers d'euros	31/10/2008	Acquisition ou Dotation	Cession ou Reprise	Autres	31/10/2009
Logiciels, licences	1 039	17	-	-	1 056
Amortissements et provisions	(860)	(19)	-	-	(879)
Net	179	(2)	-	-	177
Marques	3	-	-	-	3
Amortissements et provisions	(3)	-	-	-	(3)
Net	0	0	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles (1)	5 885	-	-	-	5 885
Amortissements et provisions	(1 606)	(344)	-	-	(1 950)
Net	4 279	(344)	-	-	3 935
Total en valeur brute	6 927	17	-	-	6 944
Total amortissements provisions	(2 469)	(363)	-	-	(2 832)
Total en valeur nette	4 458	(346)	-	-	4 112

En milliers d'euros	31/10/2009	Acquisition ou Dotation	Cession ou Reprise	Autres	30/04/2010
Logiciels, licences	1 056	23	0	0	1 079
Amortissements et provisions	(879)	(16)	0	0	(895)
Net	177	7	0	0	184
Marques	3	0	0	0	3
Amortissements et provisions	-3	-	0	0	(3)
Net	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles (1)	5 885	0	0	0	5 885
Amortissements et provisions	(1 950)	(172)	0	0	(2 122)
Net	3 935	(172)	0	0	3 763
Total en valeur brute	6 944	23	0	0	6 967
Total amortissements provisions	(2 832)	(188)	0	0	(3 020)
Total en valeur nette	4 112	(165)	0 -		3 947

(1) Les autres immobilisations incorporelles concernent le casino Barrière les Princes.

Note 5
Immobilisations corporelles et amortissements

Note 5.1 Variations de la période

En milliers d'euros	31/10/2008	Acquisition ou Dotation	Cession ou Reprise	Autres Mouvements (1)	30/04/2009
Terrains	259 206	-	-	-	259 206
Provisions	-	-	-	-	-
Net	259 206	-	-	-	259 206
Constructions et aménagements (3)	93 886	2 010	(1 238)	520	95 178
Amortissements et provisions	(69 359)	(1 830)	1 238	-	(69 951)
Net	24 527	180	-	520	25 227
Installation technique / Matériel et outillage industriel (21 630	283	(734)	-	21 179
Amortissements et provisions	(15 848)	(1 009)	688	-	(16 169)
Net	5 782	(726)	(46)	-	5 010
Autres immobilisations corporelles (3)	23 812	684	(403)	1 001	25 094
Amortissements et provisions	(14 254)	(1 010)	403	-	(14 861)
Net	9 558	(326)	-	1 001	10 233
Immobilisations en cours (3)	9 131	2 695	-	859	12 685
Amortissements et provisions (2)	-	(212)	-	-	(212)
Net	9 131	2 483	-	859	12 473
Total en valeur brute	407 665	5 672	(2 375)	2 380	413 342
Total amortissements et provisions (4)	(99 461)	(4 061)	2 329	-	(101 193)
Total en valeur nette	308 204	1 611	(46)	2 380	312 149

En milliers d'euros	31/10/2008	Acquisition ou Dotation	Cession ou Reprise	Autres Mouvements (1)	31/10/2009
Terrains	259 206	-	-	-	259 206
Provisions	-	-	-	-	-
Net	259 206	-	-	-	259 206
Constructions et aménagements (3)	93 886	3 833	(1 239)	2 113	98 593
Amortissements et provisions	(69 359)	(3 610)	1 239	-	(71 730)
Net	24 527	223	-	2 113	26 863
Installation technique / Matériel et outillage industriel (21 630	1 094	(1 566)	-	21 158
Amortissements et provisions	(15 848)	(1 977)	1 566	-	(16 259)
Net	5 782	(883)	0	-	4 899
Autres immobilisations corporelles (3)	23 812	865	(403)	1 011	25 285
Amortissements et provisions	(14 254)	(2 046)	403	-	(15 897)
Net	9 558	(1 181)	-	1 011	9 388
Immobilisations en cours (3)	9 131	10 411	-	(5 646)	13 896
Amortissements et provisions (2)	-	(634)	-	-	(634)
Net	9 131	9 777	-	(5 646)	13 262
Total en valeur brute	407 665	16 203	(3 208)	(2 522)	418 138
Total amortissements et provisions (4)	(99 461)	(8 267)	3 208	-	(104 520)
Total en valeur nette	308 204	7 936	0	(2 522)	313 618

(1) Les autres mouvements correspondent à la variation nette des subventions d'investissement et aux mises en service des immobilisations en cours

(3) Dont 11,0 M€ d'acquisitions concernent les travaux d'extension de l'hôtel Majestic

(2) 0,6 M€ de dépréciation d'actifs non utilisés dans le cadre des travaux de rénovation de l'hôtel Gray d'Albion

En milliers d'euros	31/10/2009	Acquisition ou Dotation	Cession ou Reprise	Autres Mouvements (1)	30/04/2010
Terrains	259 206	-	-	232	259 438
Provisions	-	-	-	-	-
Net	259 206	-	-	232	259 438
Constructions et aménagements (2)	98 593	733	(9)	24 539	123 856
Amortissements et provisions	(71 730)	(1 744)	9	881	(72 584)
Net	26 863	(1 011)	-	25 420	51 272
Installation technique / Matériel et outillage industriel (21 158	2	(277)	369	21 252
Amortissements et provisions	(16 259)	(825)	260	-	(16 824)
Net	4 899	(823)	(17)	369	4 428
Autres immobilisations corporelles (2)	25 285	199	-	9	25 493
Amortissements et provisions	(15 897)	(984)	-	367	(16 514)
Net	9 388	(785)	-	376	8 979
Immobilisations en cours (2)	13 896	15 280	-	(26 360)	2 816
Amortissements et provisions	(634)	(634)	634	634	-
Net	13 262	14 646	634	(25 726)	2 816
Total en valeur brute	418 138	16 214	(286)	(1 211)	432 855
Total amortissements et provisions (4)	(104 520)	(4 187)	903	1 882	(105 922)
Total en valeur nette	313 618	12 027	617	671	326 933

(1) Les autres mouvements correspondent à la variation nette des subventions d'investissement et aux mises en service des immobilisations en cours

(2) Dont 14,0 M€ d'acquisitions concernent les travaux d'extension de l'hôtel Majestic au premier semestre, et 26,4 M€ correspondent à la mise en service de l'ensemble des travaux menés au Majestic depuis 2007.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES

Note 6

Capital social - Actionnariat

	Nombre d'actions			% du Capital			% En Droit de vote (1)		
	30/04/2010	31/10/2009	30/04/2009	30/04/2010	31/10/2009	30/04/2009	30/04/2010	31/10/2009	30/04/2009
Famille Barrière Desseigne	122 972	122 878	122 879	70,2%	70,1%	70,1%	82,0%	82,0%	82,0%
Casinvest	40 894	40 894	40 894	23,3%	23,3%	23,3%	14,0%	14,0%	14,0%
Amber Master Fund	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Public	11 316	11 410	11 409	6,5%	6,5%	6,5%	4,0%	4,0%	4,0%
TOTAL	175 182	175 182	175 182	100%	100%	100%	100%	100%	100%

(1) Un droit de vote double est attaché à toutes les actions nominatives et entièrement libérées, inscrites au nom d'un même titulaire depuis deux ans au moins.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES

Note 7

Emprunts et dettes financières

Note 7.1

Répartition par nature

En milliers d'euros	30/04/2010	31/10/2009
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	48 453	21 423
Autres emprunts et dettes financières	848	848
Découverts bancaires	6 723	4 253
Dettes financières (1)	56 024	26 524
Intérêts courus	-	-
Disponibilités	1 507	2 222
Trésorerie active	1 507	2 222
Dette nette	54 517	24 302

(1) Somme des lignes "Emprunts et dettes financières LT" et "Emprunts et dettes financières CT" du bilan passif

Note 7.2

Répartition par échéances

En milliers d'euros	30 avril 2010	2010	2011	2012	2013	2014	au-delà	Total
Emprunts, dettes auprès des établissements de crédit		8 350	10 350	12 850	12 850	2 000	2 000	48 400
Emprunts, dettes financières diverses		-	-	-	-	-	848	848
Découverts bancaires et concours bancaires courants		6 723	-	-	-	-	-	6 723
Intérêts courus non échus		53	-	-	-	-	-	53
TOTAL		15 126	10 350	12 850	12 850	2 000	2 848	56 024

En milliers d'euros	31 octobre 2009	2010	2011	2012	2013	2014	au-delà	Total
Emprunts, dettes auprès des établissements de crédit		2 850	2 850	6 850	8 850	-	-	21 400
Emprunts, dettes financières diverses		-	-	-	-	-	848	848
Découverts bancaires et concours bancaires courants		4 253	-	-	-	-	-	4 253
Intérêts courus non échus		23	-	-	-	-	-	23
TOTAL		7 126	2 850	6 850	8 850	0	848	26 524

Note 7.3

Dettes garanties par des sûretés réelles

En milliers d'euros	30/04/2010	31/10/2009
Dettes garanties par des sûretés réelles ou autres (cf. note 11.1)	55 123	25 639
Dettes non garanties	901	14
TOTAL	56 024	25 653

Note 7.4

Lignes de crédit et découverts confirmés

En milliers d'euros	Disponibles	Utilisées	Non utilisées
Encours de crédit moyen terme	64 655	55 123	9 532

Echéancier des lignes de crédit disponibles non utilisées et découverts confirmés

En milliers d'euros	30/04/2010
2010	1 282
2011	7 860
2012	260
2013	130
2014	-
Au-delà	-
TOTAL	9 532

En milliers d'euros	Disponibles	Utilisées	Non utilisées
Encours de crédit moyen terme	62 375	59 914	2 461

Echéancier des lignes de crédit disponibles non utilisées et découverts confirmés

En milliers d'euros	30/04/2009
2009	461
2010	-
2011	-
2012	-
2013	-
Au-delà	2 000
TOTAL	2 461

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES

Note 8

Provisions, autres passifs et charges

Note 8.1

Variation de la période

(En milliers d'euros)

	31/10/2008	Dotation ou augmentat ion	Reprise avec utilisation ou diminution	Reprise sans utilisation ou diminution	Ecart de conversion et variation de périmètre	Gains et pertes actuariels	31/10/2009
Provisions pour retraites	1 361	188	-	-	-	334	1 883
Autres passifs à caractère non courant (1)	-	8 262	-	-	-	-	8 262
Provisions, autres passifs et charges à caractère non courant	1 361	8 450				334	10 145

(1) Dividendes à verser à plus d'un an

	31/10/2008	Dotation ou augmentat ion	Reprise avec utilisation ou diminution	Reprise sans utilisation ou diminution	Ecart de conversion et variation de périmètre	Gains et pertes actuariels	31/10/2009
Provisions pour litiges sociaux	317	379	-	(39)	-	-	657
Autres passifs à caractère courant (2)		924					924
Provisions à caractère courant	317	1 303		-39			1 581

(2) Dividendes à verser à moins d'un an

	31/10/2009	Dotation ou augmentat ion	Reprise avec utilisation ou diminution	Reprise sans utilisation ou diminution	Ecart de conversion et variation de périmètre	Gains et pertes actuariels	30/04/2010
Provisions pour retraites	1 883	111	-	-	-	-	1 994
Autres passifs à caractère non courant (1)	8 262	6 099					14 361
Provisions, autres passifs et charges à caractère non courant	10 145	6 210					16 355

(1) Dividendes à verser à plus d'un an

	31/10/2009	Dotation ou augmentat ion	Reprise avec utilisation ou diminution	Reprise sans utilisation ou diminution	Ecart de conversion et variation de périmètre	Gains et pertes actuariels	30/04/2010
Autres provisions pour risques et charges	657	711		-157	-	-	1 211
Autres passifs à caractère courant (2)	924		-754	-	-	-	170
Provisions à caractère courant	1 581	711	-754	-157			1 381

(2) Dividendes à verser à moins d'un an

Note 8.2

Impact net des charges encourues, hors impôts

	2010	Dotations	Reprise avec utilisations	Reprises sans utilisation	Total
Opérationnel		822	-	(196)	626
Financier		-	-	-	-
Autres		-	-	-	-
TOTAL		822	-	(196)	626

	2009	Dotations	Reprise avec utilisations	Reprises sans utilisation	Total
Opérationnel		267	-	(29)	238
Financier		-	-	-	-
Autres		-	-	-	-
TOTAL		267	-	(29)	238

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES

Note 9

Informations par secteur d'activité

Les résultats opérationnels par secteur d'activité sont détaillés ainsi :

(En milliers d'euros)

	Casinos	Hôtellerie	Autres	dont inter-segment	Total Groupe
Au 30 avril 2009					
Volume d'affaires	22 775	14 648	517	-542	37 398
Chiffre d'affaires net	11 090	14 648	517	-542	25 713
Dont ventes inter-segment	4	21	517	-542	0
Excédent brut d'exploitation	-3 079	-1 953	683		-4 349
				Résultat opérationnel	22 117
				Résultat financier	950
				Résultat global des opérations	23 067
				Impôt	-7 809
				Résultat net	15 258
Ecarts d'acquisition, Immobilisations incorporelles et corporelles	15 805	281 412	19 219		316 436
Investissements au titre d'actifs non courants (1)	755	6 786			7 541

(1) ces investissements se décomposent en investissements sur actifs existants (1 156 K€), investissements de rénovation (2 394 K€) et investissements dedéveloppement (3 991 K€)

Les montants en inter segments correspondent pour l'essentiel à l'élimination du loyer entre le Majestic et la SCI

(En milliers d'euros)

	Casinos	Hôtellerie	Autres	dont inter-segment	Total Groupe
Au 31 octobre 2009					
Volume d'affaires	52 059	47 264	1 041	-1 111	99 253
Chiffre d'affaires net	25 067	47 264	1 041	-1 111	72 261
Dont ventes inter-segment	29	41	1 041	-1 111	0
Excédent brut d'exploitation	-2 463	9 273	1 199		8 009
				Résultat opérationnel	30 200
				Résultat financier	266
				Résultat global des opérations	30 466
				Impôt	-10 370
				Résultat net	20 096
Ecarts d'acquisition, Immobilisations incorporelles et corporelles	14 417	284 094	19 219		317 730
Investissements au titre d'actifs non courants (1)	2 044	14 176			16 220

(1) ces investissements se décomposent en investissements sur actifs existants (1 772 K€), investissements de rénovation (3 443 K€) et investissements dedéveloppement (11 005 K€)

Les montants en inter segments correspondent pour l'essentiel à l'élimination du loyer entre le Majestic et la SCI

(En milliers d'euros)

	Casinos	Hôtellerie	Autres	dont inter-segment	Total Groupe
Au 30 avril 2010					
Volume d'affaires	21 992	12 523	1 331	-542	35 303
Chiffre d'affaires net	10 883	12 523	1 331	-542	24 194
Dont ventes inter-segment	25	21	496	-542	0
Excédent brut d'exploitation	-2 286	-4 511	1 024		-5 773
				Résultat opérationnel	-8 077
				Résultat financier	-638
				Résultat global des opérations	-8 715
				Impôt	2 260
				Résultat net	-6 455
Ecarts d'acquisition, Immobilisations incorporelles et corporelles	13 083	285 983	31 814		330 880
Investissements au titre d'actifs non courants (1)	229	16 008			16 237

(1) ces investissements se décomposent en investissements sur actifs existants (988 K€), investissements de rénovation (931 K€) et investissements de développement (14 318 K€)

Les montants en inter segments correspondent pour l'essentiel à l'élimination du loyer entre le Majestic et la SCI

Note 10

Impôts sur les bénéfiques

Note 10.1

Réconciliation entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt réelle

En milliers d'euros	30/04/2010	30/04/2009
Résultat net des sociétés intégrées	(6 455)	15 258
Dont charge totale d'impôt	2 260	(7 809)
Résultat théorique taxable	(8 715)	23 067
Taux d'impôt différé en France	34,43%	34,43%
Taux d'impôt normal en France	33,33%	33,33%
Charge / produit d'impôt théorique (a)	3 001	(7 942)
Incidence des différences permanentes	21	120
Incidence d'impôt sur résultats taxés à taux réduits	-	-
Incidence du taux d'impôt différé	-	-
Incidence du reclassement de la CVAE	(769)	-
Avoirs fiscaux, crédits d'impôts et autres réductions d'impôts	8	13
Autres compléments d'impôts	-	-
Déficits fiscaux antérieurs imputés	-	-
Incidences des différences temporaires non activées	-	-
Total des incidences (b)	(740)	133
Charge / produit d'impôt calculée (a) + (b)	2 260	(7 809)
CHARGE / PRODUIT D'IMPOT REEL	2 260	(7 809)
Taux d'impôt effectif	-26%	-34%

Note 10.2

Ventilation de la charge d'impôt

En milliers d'euros	30/04/2010	30/04/2009
Impôt exigible	(825)	(4 079)
Impôts différés net	3 085	(3 730)
Total	2 260	(7 809)
Impôt sur résultat global des opérations	2 622	(7 809)
Impôt sur résultat exceptionnel	(362)	-
Total	2 260	(7 809)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES

Note 11
Engagements hors bilan

Note 11.1 Nantissements et hypothèques

En milliers d'euros					
Type de garantie	Date de début	Date de fin	Montant d'origine	Engagement au 30/04/2010	Engagement au 31/10/2009
Nantissement de 19 375 actions de l'HOTEL MAJESTIC, soit 31,34% du capital	29/10/03	25/10/13	25 000	20 000	10 000
Nantissement de 680 actions de l'HOTEL GRAY D'ALBION, soit 18,37% du capital	13/03/06	31/03/13	9 000	7 000	-
Nantissement de 755 actions de l'HOTEL GRAY D'ALBION, soit 20,41% du capital	08/07/08	30/05/15	10 000	10 000	-
Nantissement de 7 750 actions de l'HOTEL MAJESTIC, soit 12,53% du capital	13/01/06	25/10/13	10 000	7 000	7 000
Nantissement de 3 875 actions de l'HOTEL MAJESTIC, soit 6,27% du capital	15/04/08	25/10/13	5 500	4 400	4 400
Nantissement de 4 902 actions de l'HOTEL MAJESTIC, soit 7,93% du capital	28/10/96	permanent	6 100 (1)	6 723 (1)	4 239
Total			65 600	55 123	25 639

(1) Engagement donné sur découverts bancaires.

Les autres nantissements se rapportent à des emprunts bancaires.

Note 11.2 Cautions et contre-garanties

En milliers d'euros						
Type de garantie	Date de début	Date de fin	Montant d'origine	Encours au 30/04/2010	Engagement au 30/04/2010	Engagement au 31/10/2009
Engagements donnés:						
Location immobilière - Casino Croisette	21/12/01	30/11/10	9	9	9	9
SEMEC - Casino Croisette	18/02/05	22/01/10	2	2	2	2
Jackpot Multisites - Casino Croisette	27/07/09	31/12/09	18	18	-	-
Ville de Cannes - concession - Casino Les Princes	04/08/03	30/06/21	1 000	1 000	1 000	1 000
Banque de France - changeur manuel - Casino Les Princes	05/03/10	Sans limitation	38	38	38	-
Jackpot Multisites - Casino Les Princes	27/07/09	31/12/09	12	12	-	-
Ville de Cannes - concession de plage - Majestic	27/02/04	31/12/10	66	66	66	66
Ville de Cannes - concession de plage - Gray d'Albion	22/09/03	31/12/17	36	43	43	43
Préfecture des AM - habilitation touristique - Majestic et Gray d'Albion	10/09/03	Sans limitation	4	4	4	4
Banque de France - changeur manuel - Gray d'Albion	19/06/08	Sans limitation	38	38	38	38
Direction Générale des Impôts - Contrôle fiscal - SCI	10/10/08	Dénoisement procédur	186	-	-	186
Total			1 409	1 230	1 200	1 348

Note 11.3 Autre engagement donné

En milliers d'euros		
	Engagement au 30/04/10	Engagement au 31/10/09
Engagement de construction et de travaux SCLC	5 352	5 379
Total	5 352	5 379

Ces engagements s'inscrivent sur la durée restante du contrat de concession (fin: 10/04/2021) dans le cadre des obligations prises initialement vis-à-vis de la ville qui s'élevaient à 22 515 K€ pour la durée totale de la concession.

Note 11.4 Contrats de location simple

En milliers d'euros	
	Location simple non résiliable
2010	158
2011	164
2012	53
2013	0
2014	0
Au-delà	0
Total	375

Note 11.5 Echancier des paiements futurs sur contrats

En milliers d'euros				
	Moins d'1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL
Dettes (cf note 7.2)	8 350	38 050	2 000	48 400
Contrats de location simple (cf note 11.4)	158	217	-	375
Contrat de concession (cf a)	1 965	13 446	7 761	23 173
Autres obligations contractuelles ou commerciales (cf b)	939	6 883	11 998	19 820
Total	11 412	58 596	21 759	91 768

(a) Le cahier des charges de la concession définit un certain nombre d'obligations relatives au développement touristique de la ville ainsi qu'à la participation à l'effort artistique et culturel notamment. La contribution fixe des casinos s'élève à ce titre à 10 710 K€ sur la durée résiduelle des deux concessions (SFCMC: 31/10/2015 - SCLC: 10/04/2021). Les autres éléments lorsqu'ils sont variables sont projetés à fin de concession à partir du réalisé 2009. Ce montant prend également en compte les engagements en terme d'investissement.

(b) Autres loyers immobiliers

Note 11.6 Droits individuels à formation

Volumes d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis: 58 618
Volumes d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande: 56 346

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES

Note 12

Eléments concernant les entreprises liées

	SAS Groupe Lucien Barrière		Société d'exploitation de la marque Le Fouquet's	
En milliers d'euros	2009/2010	2008/2009	2009/2010	2008/2009
Coûts nourriture et boisson	149	272		-
Charges d'exploitation	(1 084)	(1 006)	(27)	(35)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES

Note 13

Litiges et autres faits exceptionnels

Litiges sociaux : Procédure collective 1990

Pour 3 dossiers, l'audience de la Cour d'Appel d'Aix s'est tenue le 26 mai 2009. Par décision rendue le 21 juillet 2009, SFCMC a été condamnée à payer la somme supplémentaire globale (pour les 3 salariés) y compris les intérêts de retard y afférents depuis janvier 1990 de 69 k€ qui a été réglée en date du 1er septembre 2009. Sur les conseils des avocats de la Société, la SFCMC a formé un pourvoi en cassation en date du 4 octobre 2009.

- Pour 1 dossier, la partie adverse ne s'étant pas présentée à l'audience devant la Cour d'Appel le 26 mai 2009, l'affaire a fait l'objet d'une radiation administrative puis d'un réenrôlement pour une audience fixée au 29 juin 2010. Les demandes s'élèvent à hauteur de 48,4 K€ et sont intégralement provisionnées.

Pour le 5ème dossier, la demande n'a été introduite qu'en 2005 et après plusieurs renvois de l'affaire, le juge départiteur (conseil des prud'hommes) a déclaré irrecevables les nouvelles demandes introduites par le salarié en application du principe de l'unicité de l'instance. L'audience d'appel a eu lieu le 19 Octobre 2009, la décision devrait être rendue le 28 juin 2010. Le montant des sommes réclamées à SFCMC est provisionné à hauteur de 53 K€.

Litiges sociaux : participation des salariés

Le 13 avril 2010, 72 salariés de SFCMC ont saisi le Conseil des Prud'hommes de Cannes pour demander la condamnation de SFCMC à leur payer des droits à participation et intéressement supplémentaires, sur la base de l'arrêt de la Cour d'appel de Paris du 6 décembre 2007, qui a conclu à une surévaluation du prix d'acquisition réglé par SFCMC à CIP pour l'acquisition de la totalité du capital de la Société Anonyme Hôtel Gray d'Albion en mars 1991. A ce jour, l'affaire a été évoquée devant le bureau de conciliation, mais les salariés en cause n'ont déposé aucune conclusion ni chiffré le montant de leur demande.

Dans l'impossibilité d'apprécier le montant de ces demandes, et les moyens de droit et de fait sur lesquels elles sont fondées, SFCMC n'a constaté aucune provision dans les comptes.

Litige des parois moulées

En date du 8 mars 2007 et du 17 octobre 2007, la Société Casinotière du Littoral Cannois a déposé quatre requêtes auprès du Tribunal Administratif de Nice à l'encontre de la Ville de Cannes en raison de contestation de quatre titres de recette émis dans le cadre d'une redevance pour occupation du domaine public.

La Ville de Cannes informe la société que les parois moulées de l'hôtel qui fait partie du complexe hôtelier PALAIS STEPHANIE, dont la société est locataire de l'espace dévolu au casino, ont été partiellement construites en débords sur le domaine public communal.

La société n'a jamais eu connaissance de ce fait auparavant en raison de l'absence de ce point pendant la négociation de la concession du casino qui n'a jamais été mentionné ni dans le bail commercial, ni dans le contrat de concession de service public.

Pour ces raisons, la société, appuyée par les arguments de ses conseils, a saisi le Tribunal Administratif de Nice en annulation des titres de recette dont le montant pour les quatre années réclamées (2006, 2007 , 2008 & 2009) s'élève à 380 K€ et estime que ces procédures ne peuvent avoir de conséquences défavorables sur les comptes de la société. Aucune provision n'a été constituée. Cette affaire a été appelée à l'audience du 18 mai 2010.

Autres procédures

A la connaissance de la société SFCMC il n'existe aucun autre fait exceptionnel ou litige pouvant avoir une incidence sensible sur l'activité, le patrimoine, les résultats et la situation financière de la société et de ses filiales.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES

Note 14

Evénements postérieurs à la clôture

NEANT

PricewaterhouseCoopers Audit

63, Rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

FIDEXCO - FRANCE

19 avenue Auber
06000 Nice

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2010**
(Période du 1^{er} novembre 2009 au 30 avril 2010)

Aux actionnaires
Société fermière du Casino Municipal de Cannes
1, Espace Lucien Barrière
06400 Cannes

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la Société Fermière du Casino Municipal de Cannes, relatifs à la période du 1^{er} novembre 2009 au 30 avril 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Nice et Neuilly-sur-Seine, le 25 juin 2010

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Anne-Claire Ferrié

FIDEXCO - FRANCE

Philippe Matheu